Collège
F.A Perrinon
Boulevard Amilcar Cabral
97200 Fort de France
☎ 0596 72 52 31
🖷 05 96 71 55 43

UNSS

COLLEGE FRANCOIS-AUGUSTE PERRINON

2023-2024

L'association sportive du collège est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Elle est animée par les professeurs d'EPS du collège et propose aux élèves licenciés :
-de découvrir ou d'approfondir les acquis obtenus en cours d'EPS dans plusieurs activités sportives (athlétisme, basket-ball, volley-ball, futsal, canoë-kayak…) par une pratique régulière le mercredi après-midi ou après les cours de 16h00 à 17h30.
-de représenter le collège lors des compétitions organisées le mercredi après-midi avec les autres établissements du département.

Pour s'inscrire, l'élève doit remettre à son enseignant d'EPS l'ensemble des documents suivants :
-l'autorisation parentale remplie et signée par les parents **(fiche à récupérer auprès de son enseignant d'EPS)**;
-la cotisation d'un montant de 20 euros (espèce ou chèque à l'ordre de « l'AS collège François-Auguste Perrinon»). Pour les fratries, la cotisation est de 15 euros par enfant.

Activités proposées à l'UNSS :

-FUTSAL par Mr MENCE : lundi et mardi 16h-17h30
-ATHLETISME par Mme CYRILLA : mercredi 13h30-15h15
-VOLLEY-BALL par Mme CYRILLA : mercredi 15h15-16h30
-CANOE-KAYAK par Mr LEIMBACHER: mercredi 14h-17h
-BASKET-BALL par Mme SINEGRE: mercredi 13h30-16h30

Durant l'année, des modifications peuvent être apportées au planning des activités.

La communauté éducative du collège est conviée jeudi 28 septembre à 16h30 à l'assemblée générale de l'Association Sportive du collège. Elle aura lieu dans le réfectoire.

Mr Montlouis-Félicité
Principal du collège
François-Auguste Perrinon &
Président de l'AS